

**Domaine** : Santé

**Filière** : Physiothérapie

**1. Intitulé du module : Interventions dans le domaine cardio-respiratoire et vasculaire II 2019-2020**

**Code** : S.PH.370.2006.F.14      **Type de formation** :  Bachelor     Master     MAS     CAS     Autre ...

**Niveau** :  Module de base     Module d'approfondissement     Module avancé     Module spécialisé     Autre : ...

**Type** :  Module principal     Module lié au module principal     Module facultatif ou complémentaire     Module à option

**Caractéristique** :  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 15.07.2014.

**Organisation temporelle** :  Module sur 1 semestre     Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres     Semestre de printemps     Autre : ...

**2. Organisation**

**Crédits ECTS** : 4      **Langue principale d'enseignement**  
 Français     Allemand     Italien     Anglais

**3. Prérequis**

Avoir validé le module ...     Avoir suivi le module ...     Pas de prérequis     Autre : ...

**4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage**

**Objectifs généraux d'apprentissage**

- Connaître les grands principes de la réhabilitation cardiaque et pulmonaire.
- Connaître les indications et les modalités d'application d'un programme de réhabilitation cardiaque et pulmonaire.
- Concevoir et adapter un programme de réentraînement à l'effort en fonction des pathologies cardio-respiratoires et vasculaires.
- Concevoir et adapter les traitements de physiothérapie en fonction des pathologies cardio-respiratoires et vasculaires ainsi que des situations cliniques (aiguë et chronique).
- Concevoir et adapter les traitements de physiothérapie cardio-respiratoires et vasculaires (en situation aiguë et chronique) de façon réflexive.

**Rôles et compétences visées**

- **Rôle Expert** : compétences  Ab1,  Ab2,  Ab3,  Ab4
- **Rôle Communicateur -trice** : compétences  Bb1,  Bb2,  Bb3,  Bb4
- **Rôle Collaborateur -trice** : compétences  Cb1,  Cb2,  Cb3,  Cb4
- **Rôle Manager** : compétences  Db1,  Db2,  Db3
- **Rôle Promoteur-trice de la santé** : compétences  Eb1,  Eb2,  Eb3,  Eb4
- **Rôle Apprenant-e et formateur-trice** : compétences  Fb1,  Fb2,  Fb3,  Fb4
- **Rôle professionnel-le** : compétences  Gb1,  Gb2,  Gb3,  Gb4

**5. Contenus et formes d'enseignement**

**Contenus**

- La réhabilitation cardiaque et pulmonaire
- La physiothérapie en situation aiguë
- La physiothérapie en situation chronique

**Modalités pédagogiques**

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques
- Apprentissage par simulations

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités d'évaluation

Oral                       Ecrit                       Pratique                       Dossier

- **Modalités** : Evaluation du dossier (5% de la note finale) et évaluation orale pratique
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaine 26

### Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière  
 une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E  
 Pas plus de                      d'épreuves inférieures à  
 Autre condition : ...

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible                       Pas de remédiation                       Autre : ....

### Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 35
- **Conditions de validation du module** :
  - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
  - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

La note obtenue après remédiation est E ou D en cas de réussite ou F en cas d'échec.

En cas d'échec, l'étudiant-e peut répéter le module une seule fois.

### Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e. Selon l'art.17, al. 4 du Règlement de filière du Bachelor of science HES-SO en physiothérapie du 15.07.2014, les modalités de répétition, délais et conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.  
La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).  
En cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

## 8. Remarques

Lors des cours pratiques les étudiants viennent dans une tenue confortable ou en tenue de travail.

## 9. Bibliographie principale

- American Thoracic Society/European Respiratory Society Statement on Pulmonary Rehabilitation, Am J Respir Crit Care Med Vol 173. pp 1390–1413, 2006
- Global Strategy for the Diagnosis, Management, and Prevention of Chronic Obstructive Pulmonary Disease (update 2013), GOLD Science committee
- Reychler, G., Roeseler, J., & Delguste, P. (Éds). (2014). Kinésithérapie respiratoire (3ème éd.). Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson
- Kacmarek, R. M., Stoller, J. K., & Heuer, A. J. (Éds). (2013). Egan's fundamentals of respiratory care (10ème éd.). St. Louis, MO : Elsevier Mosby
- Guy Postiaux, « Kinésithérapie respiratoire de l'enfant », 2ème édition, 2000 De Boeck Université.
- West, J. B. (2003). La physiologie respiratoire (6ème éd). Traduction française par M. Nadeau, Paris, France : Maloine.

## 10. Enseignant-e-s

- Contal Olivier, Professeur ordinaire, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- De bast Jérôme, Physiothérapeute, SUVA, Sion

- Lucarelli Léopoldo, Physiothérapeute, CHUV, Lausanne
- Michotte Jean-Bernard, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Pegito Perez Irene, Assistante HES, physiothérapeute, HESAV Lausanne
- Portuesi Vito, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Thevoz David, Physiothérapeute, CHUV, Lausanne

**Nom du responsable de module :** Jean-Bernard Michotte

Descriptif validé le : 24.07.2019

Par : MTR